Article 21 du Règlement

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LE PROGRAMME ENTREPRISE ATLANTIQUE

M. André Plourde (Kamouraska-Rivière-du-Loup): Monsieur le Président, en tant que député de Kamouraska-Rivière-du-Loup, je tiens à exprimer ma fierté de faire partie de l'équipe conservatrice.

Notre ministre des Finances (M. Wilson) ainsi que notre ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) ont reconnu l'économie de la région est du Québec.

Le programme Entreprise Atlantique a été accueilli avec un très grand enthousiasme par tous les intervenants du milieu économique de la circonscription de Kamouraska-Rivière-du-Loup, de tout l'est du Québec et de la région Atlantique.

Grâce à ce programme, des initiatives de développement régional, jusqu'à ce jour paralysées, pourront enfin se concrétiser. C'est une initiative judicieuse qui s'imposait parce que, sous le gouvernement libéral, cette région a été négligée. On y instaurait des programmes où la bureaucratie avait plus d'importance que les retombées économiques.

Le programme Entreprise Atlantique aura des perspectives d'emploi pour mes commettants et ce, dans un avenir rapproché.

C'est tout à l'honneur du gouvernement conservateur qui a su assumer ses responsabilités et c'est un changement majeur par rapport à l'inertie de l'ancien gouvernement libéral.

LE BUDGET

L'AIDE SOCIALE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, le sort des Canadiens à faible revenu préoccupe beaucoup notre gouvernement.

Faisant suite à notre engagement d'orienter les programmes sociaux vers ceux qui en ont le plus besoin, le gouvernement propose, dans le budget du ministre des Finances (M. Wilson), de verser d'avance une bonne partie du crédit d'impôt-enfant et ce, afin d'aider les familles canadiennes à faible revenu et de réduire la demande pour les services d'escompteurs d'impôt.

Dorénavant, un paiement anticipé de \$300 par enfant sera versé en novembre 1986 aux familles dont le revenu était inférieur ou égal à \$15,000 en 1985.

Ce nouveau système de paiement anticipé réduira de plusieurs mois la période d'attente pour les familles admissibles. Environ un million de familles bénéficieront du paiement anticipé.

Cette mesure s'ajoute aux récentes modifications législatives qui limitent le pourcentage d'un remboursement d'impôt pouvant revenir à des escompteurs. Maintenant, les gens pauvres, les mères seules qui élèvent leurs enfants et les assistés sociaux n'auront plus besoin d'avoir recours à ceux-ci.

LA JEUNESSE

ON DEMANDE LA DÉMISSION DE LA MINISTRE D'ÉTAT (JEUNESSE)

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, l'Année internationale de la Jeunesse est finie, et «la Champagne est brûlée»!

Des voix: Oh, oh!

Mme Copps: Maintenant, on sait qu'il y a environ 700,000 jeunes chômeurs au Canada et aucun mot dans le budget de M. Wilson n'a été dit au sujet des problèmes des jeunes chômeurs.

Monsieur le Président, j'aimerais demander au premier ministre (M. Mulroney) où est la ministre d'État (Jeunesse) (M^{me} Champagne)? Est-ce qu'elle est ici? Est-ce qu'elle est dans sa circonscription? Est-ce qu'elle parle pour les jeunes? Évidemment non, parce qu'on sait que son budget a été coupé au moins de la moitié. Et ce gouvernement qui a fait beaucoup de promesses auprès des jeunes chômeurs n'a rien fait concernant les emplois au Canada.

Je demande au ministre des Finances (M. Wilson) de créer des emplois pour les jeunes. Je demande au premier ministre de demander la démission de la ministre d'État (Jeunesse), parce qu'elle ne lutte pas pour les jeunes. Elle lutte seulement pour sa limousine et pour sa bureaucratie.

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE

ON DEMANDE UNE HAUSSE IMMÉDIATE DE LA TAXE D'ACCISE SUR LES PUBLICATIONS IMPORTÉES

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Monsieur le Président, comme le savent les députés, la campagne visant à faire imposer des restrictions raisonnables à l'importation, à la distribution et à la vente de matériel pornographique au Canada ne va pas sans problème, surtout en raison de la liberté d'expression garantie par la Charte des droits et de l'absence d'une définition acceptable de ce qui est et de ce qui n'est pas obscène, offensant et dangereux pour la collectivité. Entretemps, ce matériel continue à envahir notre pays.

Je prie donc le gouvernement fédéral de songer à hausser immédiatement la taxe de vente et la taxe d'accise applicables à ce matériel offensant à 2,000 p. 100 au moins du prix de vente moyen de ces publications. Les personnes qui désirent ou qui recherchent ce genre de stimulation et de dégradation devront au moins se préparer à payer le prix fort.

LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION DE L'EMPLOI

LES DIRECTIVES RELATIVES AUX PROJETS—L'ADMISSIBILITÉ DES BANDES INDIENNES

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, un certain nombre de bandes indiennes et d'associations autochtones de ma circonscription ont exprimé leur inquiétude au sujet des directives strictes et parfois inefficaces visant les projets d'expansion de l'embauche aux termes de la stratégie de Planification de l'emploi. Plus précisément ces directives exigent que les participants au projet aient été sans travail durant au moins 24 des dernières 30 semaines. Cela signifie que dans les économies où le chômage est saisonnier ou fort élevé, certains chômeurs compétents peuvent ne pas avoir la possibilité de se porter candidats à de nouveaux emplois.